



Co-funded by  
the European Union

# POLITIQUES DE TRAVAIL FLEXIBLES

## ADAPTER LE TRAVAIL À LA DIVERSITÉ DES BESOINS

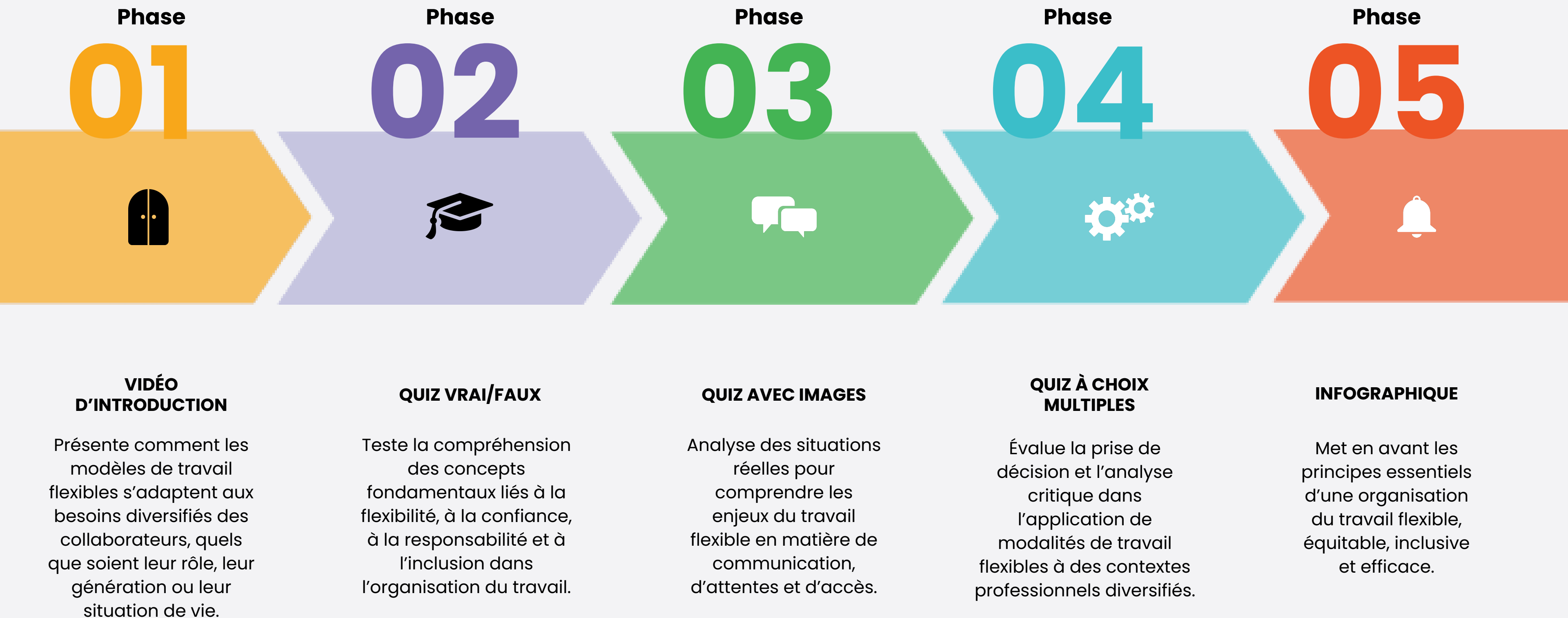
Projet N°2024-1-FR01-KA220-VET-000254597

Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables. Projet N°: 2024-1-FR01-KA220-VET-000254597



INTERGENDERACTION





# 4 MOTS CLÉS

1

## FLEXIBILITÉ

Le télétravail, le travail hybride et les horaires flexibles permettent de mieux répondre à la diversité des besoins et des parcours de vie.

2

## CONFIANCE

La flexibilité au travail implique de privilégier la confiance et les résultats plutôt que le contrôle et la présence physique.

3

## ÉQUILIBRE

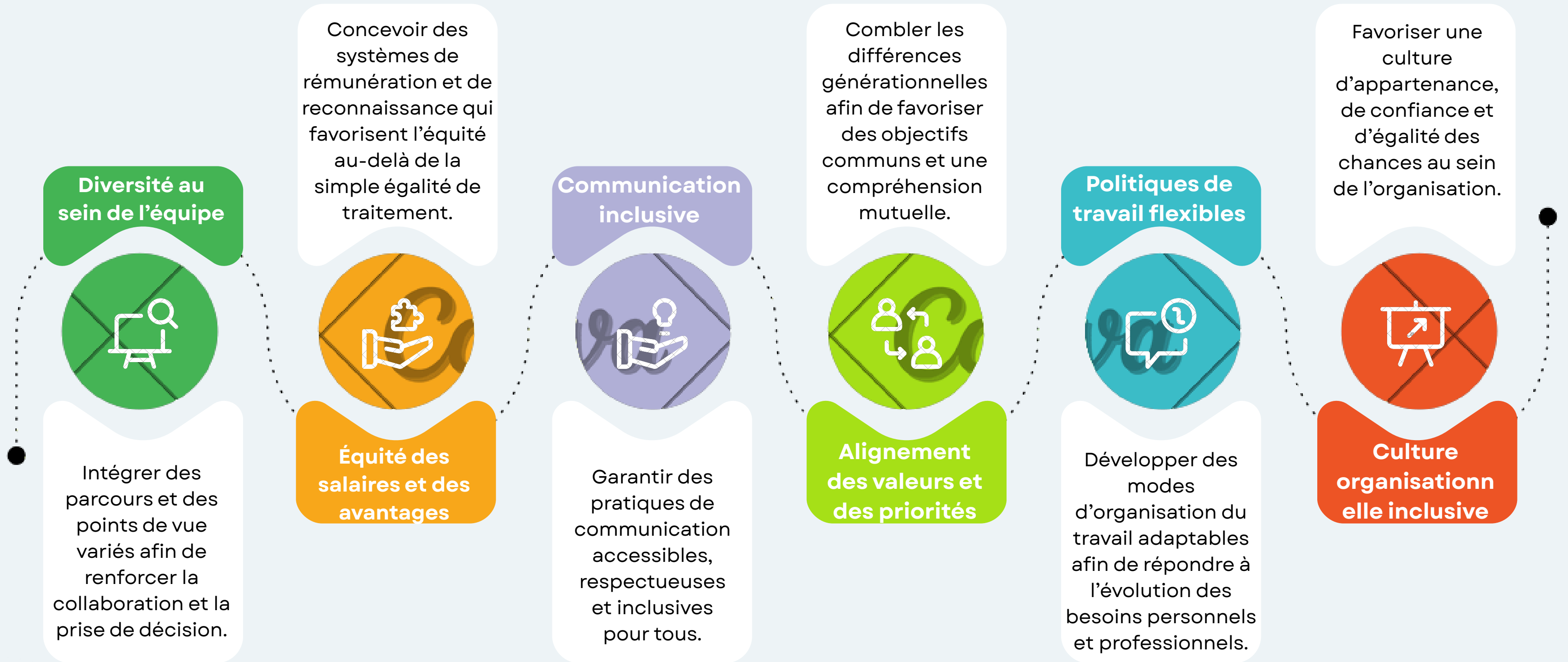
L'équilibre vie professionnelle-vie personnelle ne se vit pas de la même manière pour tous. Il nécessite des politiques prenant en compte la diversité des responsabilités et des attentes.

4

## ÉQUITÉ

Une conception inclusive des politiques de travail garantit une flexibilité accessible à tous et prévient les obstacles invisibles ainsi que les inégalités d'opportunités.

# BOÎTE À OUTILS



# En savoir plus



Co-funded by  
the European Union

(CC BY-SA) : Vous êtes libre de Partager — copier et redistribuer le contenu sur tout support ou dans tout format et Adapter — remixer, transformer et créer à partir du contenu, pour toute utilisation, y compris commerciale. Le concédant ne peut pas révoquer ces libertés tant que vous respectez les conditions de la licence selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer l’auteur de manière appropriée, fournir un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été apportées. Vous pouvez le faire de toute manière raisonnable, sans toutefois suggérer que l’auteur vous soutient ou approuve votre utilisation du contenu.

Partage dans les mêmes conditions — Si vous modifiez, transformez ou adaptez le contenu, vous devez diffuser votre contribution sous la même licence que l’œuvre originale.

Aucune restriction supplémentaire — Vous ne pouvez pas appliquer de dispositions juridiques ou de mesures techniques qui limiteraient les droits accordés par cette licence.